

# 17 octobre 1961 : un « massacre » imaginaire

Bernard Lugan

Le 17 octobre prochain, comme chaque année, les autorités françaises, les islamo-gauchistes et le « Système » algérien vont commémorer un massacre qui n'a pas eu lieu...

Sur ce blog, ayant périodiquement à la même date déconstruit l'histoire officielle de ce prétendu « massacre », je me contenterai de renvoyer au chapitre IX intitulé « *17 octobre 1961, un massacre imaginaire* » de mon livre *Algérie l'Histoire à l'endroit* en ajoutant ici quelques éléments essentiels à la compréhension du montage culpabilisateur qui nous est imposé :

1) La guerre d'indépendance algérienne se déroula également en métropole. Pour la période du 1er janvier 1956 au 23 janvier 1962, 10 223 attentats y furent ainsi commis par le FLN. Pour le seul département de la Seine, entre le 1er janvier 1956 et le 31 décembre 1962, 1433 Algériens opposés au FLN furent tués et 1726 autres blessés. Au total, de janvier 1955 au 1er juillet 1962, en Métropole, le FLN assassina 6000 Algériens et en blessa 9000 autres.

2) Face à ces actes de terrorisme visant à prendre le contrôle de la population algérienne vivant en France, le 5 octobre 1961, un couvre-feu fut imposé à cette dernière afin de gêner les communications des réseaux du FLN et l'acheminement des armes vers les dépôts clandestins.

3) En réaction, le 17 octobre 1961, le FLN décida de manifester afin de montrer sa force, et pour tenter d'achever sa prise de contrôle des Algériens vivant en métropole.

4) Assaillis de toutes parts, les 1658 hommes des forces de l'ordre rassemblés en urgence, et non les 7000 comme cela est trop souvent écrit, sont, sous la plume de militants auto-baptisés « historiens », accusés d'avoir massacré des centaines de manifestants, d'en avoir jeté des dizaines à la Seine et d'en avoir blessé 2300.

Or, cette version des événements du 17 octobre 1961 à Paris relève de la légende et de la propagande. Tout repose en effet sur des chiffres inventés ou manipulés à l'époque par le FLN algérien et par ses alliés communistes. Jouant sur les dates, additionnant les morts antérieurs et postérieurs au 17 octobre, pour eux, tout Nord-Africain mort de mort violente durant le mois d'octobre 1961, est une victime de la « répression policière »... Même les morts par accident de la circulation comme nous le verrons plus loin !!!

Cette manipulation fut réduite à néant en 1998, quand le Premier ministre de l'époque, le socialiste Lionel Jospin, constitua une commission d'enquête. Présidée par le conseiller d'Etat Dieudonné Mandelkern, elle fut chargée de faire la lumière sur ce qui s'était réellement passé le 17 octobre 1961 à Paris. Fondé sur l'ouverture d'archives jusque-là fermées, le rapport remis par cette commission fit litière de la légende du prétendu « massacre » du 17 octobre 1961[1].

Le paragraphe 2.3.5 du Rapport intitulé Les victimes des manifestations est particulièrement éloquent car il parle de sept morts, tout en précisant qu'il n'y eut qu'un mort dans le périmètre de la manifestation, les six autres victimes n'ayant aucun lien avec cet événement, ou ayant perdu la vie postérieurement à la dite manifestation dans des circonstances parfaitement détaillées dans le rapport.

Quel est donc l'état des connaissances aujourd'hui ?

- Le 17 octobre 1961 à Paris, il n'y eut qu'une seule victime dans le périmètre de la manifestation... et ce ne fut pas un Algérien, mais un Français nommé Guy Chevallier, tué vers 21h devant le cinéma REX, crâne fracassé. Par qui ? L'enquête semble attribuer cette mort à des coups de crosse de mousqueton.

- Le 17 octobre 1961, alors que se déroulait dans Paris un soi-disant « massacre » faisant des dizaines, voire des centaines de morts algériens, ni les hôpitaux parisiens, ni l'*Institut Médico-Légal* (la Morgue), n'enregistrèrent l'entrée de corps de « NA » (Nord-Africain dans la terminologie de l'époque). Ce qui ne veut naturellement pas dire qu'il n'y eut pas de blessés, mais mon analyse ne porte que sur les morts.

- A Puteaux, donc loin du périmètre de la manifestation, deux morts furent néanmoins relevés, or ils étaient étrangers à la manifestation. L'un d'entre

eux deux, Abdelkader Déroutes avait été tué par balle, quand le second, Lamara Achenoune, avait quant à lui été achevé par balle après avoir été étranglé.

- Le 18 octobre, à 04 heures du matin, le bilan qui parvint à Maurice Legay le directeur général de la police parisienne était donc de 3 morts, pour rappel, Guy Chevallier, Abdelkader Déroutes et Lamara Achenoune. Nous sommes donc loin des dizaines ou des centaines de morts et de « noyés » auxquels la bien-pensance française rend annuellement hommage !!!

Conclusion : le seul mort algérien de la manifestation est donc un Français métropolitain...

Certes, postulent les accusateurs de la France, mais les cadavres des Algériens « massacrés » par la police furent reçus à l'IML, l'*Institut Médico-Légal* de Paris (la Morgue), les jours suivants.

Cette affirmation est également fausse. En effet, l'Annexe III du « Rapport Mandelkern » donne un décompte détaillé des 41 cadavres de Nord-Africains entrés à l'IML de Paris du 19 octobre au 4 novembre. Pour mémoire, le 17 octobre il n'y eut aucune entrée, et 2 le 18 octobre.

Sur ce nombre de 41 morts, 25, soit 13 corps identifiés et 12 corps non identifiés sont mentionnés sous la rubrique « *Dossiers pour lesquels les informations disponibles sur la date de la mort ou ses circonstances ne permettent pas d'exclure tout rapport avec les manifestations des 17-20 octobre* ». Ceci fait que les 16 autres morts n'ont rien à voir avec la manifestation du 17 octobre.

En ce qui concerne les 25 morts restants, notons immédiatement que le sous-titre de l'Annexe III est singulier car la manifestation dont il est question eut lieu le 17 octobre et non les 19 et 20 octobre. De plus, ce titre est trompeur car il laisse sous-entendre que ces 25 décès auraient donc pu être causés par la police française, chiffre d'ailleurs régulièrement et péremptoirement transformé en morts avérés par certains auteurs ou journalistes. Or :

1) Si ces derniers avaient pris la peine de lire le document en question dans son originalité et son intégralité, et non à travers ses recensions, ils auraient vu qu'en face de chaque corps est porté un numéro de dossier de la police

judiciaire suivi de la précision suivante : « *Indications relevées dans le dossier d'enquête de la police judiciaire* ».

2) Or, grâce à ces « *Indications relevées dans le dossier d'enquête de la police judiciaire* », il apparait clairement que 17 de ces 25 défunts ont été tués par le FLN, la strangulation-égorgement, l'emploi d'armes blanches etc., n'étant pas d'usage dans la police française... D'autant plus que parmi ces 17 morts, quatre furent assassinés le 19 octobre, soit deux jours après le 17 octobre, à savoir un commerçant qui avait refusé de suivre la grève du 19 octobre décrétée par le FLN et deux autres ligotés et noyés par ce même FLN...

3) Cela interroge donc sur le placement de ces morts dans la rubrique « *Dossiers pour lesquels les informations disponibles sur la date de la mort ou ses circonstances ne permettent pas d'exclure tout rapport avec les manifestations des 17-20 octobre* ».

Voyons le détail de cette liste :

#### Corps Identifiés :

- 6 furent tués par le FLN (strangulation, arme blanche, arme à feu)
- 2 décès sur la voie publique (troubles mentaux et alcoolisme)
- 1 décès par crise cardiaque le 21 octobre
- 1 décès par accident de la circulation
- 1 mort à l'hôpital Boucicaut des blessures reçues le 17 octobre.
- 2 morts dont les causes ne sont pas élucidées.

#### Corps non identifiés

- 7 tués par le FLN (1 arme blanche, 2 noyades, 1 noyade nu, 2 armes à feu, 1 strangulation)
- 1 mort de blessures à la tête. Blessures reçues le 17 octobre ? Nous l'ignorons.
- 1 mort des suites de blessures reçues Place Saint-Michel
- 3 morts dont les causes ne sont pas élucidées.

**Conclusion, sur 25 morts « pour lesquels les informations disponibles sur la date de la mort ou ses circonstances ne permettent pas d'exclure tout rapport avec les manifestations des 17-20 octobre », la**

**Morgue n'en a reçu que deux décédés très probablement des suites de blessures reçues le 17 octobre. Une interrogation demeure pour l'un d'entre eux, mais sans aucune certitude.**

Soit 2 ou 3 morts des suites de leurs blessures, aucun n'ayant perdu la vie durant la manifestation[2] laquelle n'a donc comme il a été dit plus haut, connu qu'un seul mort, le Français Guy Chevallier.

Nous voilà donc très loin des 50, 100, 200 ou même 300 morts « victimes de la répression » avancés par certains, et pour lesquels François Hollande a reconnu la responsabilité de la France !!!

Mais, plus encore :

1) Le « Graphique des entrées de corps « N.A » (Nord-africains) par jour. Octobre 1961 », nous apprend que du 1er au 30 octobre 1961, 90 cadavres de « NA », furent reçus à l'*Institut Médico-Légal*. Or, selon les enquêtes judiciaires, chaque décès étant suivi d'une enquête, **la plupart de ces morts étaient des musulmans pro-Français assassinés par le FLN !!!**

2) Pour toute l'année 1961, 308 cadavres de « N.A » entrèrent à l'IML, dont plusieurs dizaines de noyés. Or, toujours après enquête, il fut établi que la quasi-totalité de ces morts étaient des victimes du FLN (Harkis, partisans de la France, individus ayant refusé d'acquiescer « l'impôt de guerre », membres du MNA etc.). Or, une des méthodes d'assassinat du FLN était l'étranglement ou l'égorgeage suivi de la noyade...

Pour les historiens de métier, les prétendus « massacres » du 17 octobre 1961 constituent donc un exemple extrême de manipulation de l'histoire. Quand la liberté de penser sera rétablie dans cette Corée du Nord mentale qu'est devenue la pauvre université française, ils feront l'objet de thèses car ils seront alors étudiés comme un cas d'école de fabrication d'un mythe. Comme Katyn, comme les « charniers » de Timosoara en Roumanie, comme les « couveuses » au Koweït ou encore comme les « armes de destruction massive » en Irak.

Mais, dans l'immédiat, sourds, aveugles ou simples agents d'influence, les butors continueront à ânonner la légende culpabilisatrice du « 17 octobre 1961 ». D'autant plus que, dans l'actuel contexte de tension franco-algérienne, Alger va faire donner ses affidés qui seront complaisamment relayés par ses habituels supplétifs de presse.

Bernard Lugan

[1] « Rapport sur les archives de la Préfecture de police relatives à la manifestation organisée par le FLN le 17 octobre 1961 ». Rapport établi à la demande du Premier ministre, M. Lionel Jospin et remis au mois de janvier 1998 par M. Dieudonné Mandelkern président de section au Conseil d'Etat, président ; M. André Wiehn, Inspecteur général de l'administration ; Mme Mireille Jean, Conservateur aux Archives nationales ; M. Werner Gagneron, Inspecteur de l'administration. En ligne.

[2] Dans une note infrapaginale, Brunet (2011) parle de 13 morts « certains » dont plusieurs blessés décédés ultérieurement. Or, ces morts ne sont pas documentés dans les archives de l'IML. Brunet, J-P., (2011) « Combien y a-t-il eu de morts lors du drame du 17 octobre 1961 ? ». Atlantico, 17 octobre 2011.